

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

DECISION N°20250221\_P\_032  
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE  
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218\_D\_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Cycle de l'eau

Objet : Signature d'un acte spécial de sous traitance pour les travaux d'interconnexion AEP sur la commune de Saint Didier en Velay

Le Président,

N° 20250221\_P\_032

Décide

De signer un acte spécial modificatif de sous traitance au marché :

OBJET

- Mandataire du marché : **TREMA TP**
- Pour les travaux d'interconnexion d'eau potable

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- **Forage**

D'un montant maximum de

- **10 735 € HT**

L'entreprise sous-traitante désignée :

**LANGER FORAGE**  
**ZA Malakoff**  
**Rue Champoine**  
**41330 Averdon**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
Ou sous-préfecture  
Le :

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 21 février 2025,



AR Prefecture

043-244301131-20250221-20250221\_P\_032-AU  
Reçu le 28/02/2025